



---

**SEMINAIRE DE FORMATION DES  
ACTEURS DES TRANSPORTS ROUTIERS  
ET DE LA SECURITE ROUTIERE  
EN ZONE CEMAC**

**Douala, 10-14 juin 2013**





# Organisation du Secteur des Transports Routiers

Douala, 11 juin 2013

*Jean Acri*

*Responsable – Secrétariat  
du Comité Régional de l'IRU  
pour l'Afrique*

 *Union  
Internationale des  
Transports Routiers*



1. Son rôle et ses missions syndicales
2. Sa forme juridique
3. Ses statuts et son fonctionnement
4. Ses éventuelles missions déléguées par les Pouvoirs Publics
5. L'exemple de la Côte d'Ivoire



# 1. Rôle et missions syndicales de l'Association nationale des transporteurs routiers

## 1. Définition:

Le Syndicat est une Association de personnes dont le but est la défense des intérêts professionnels communs de ses Membres.

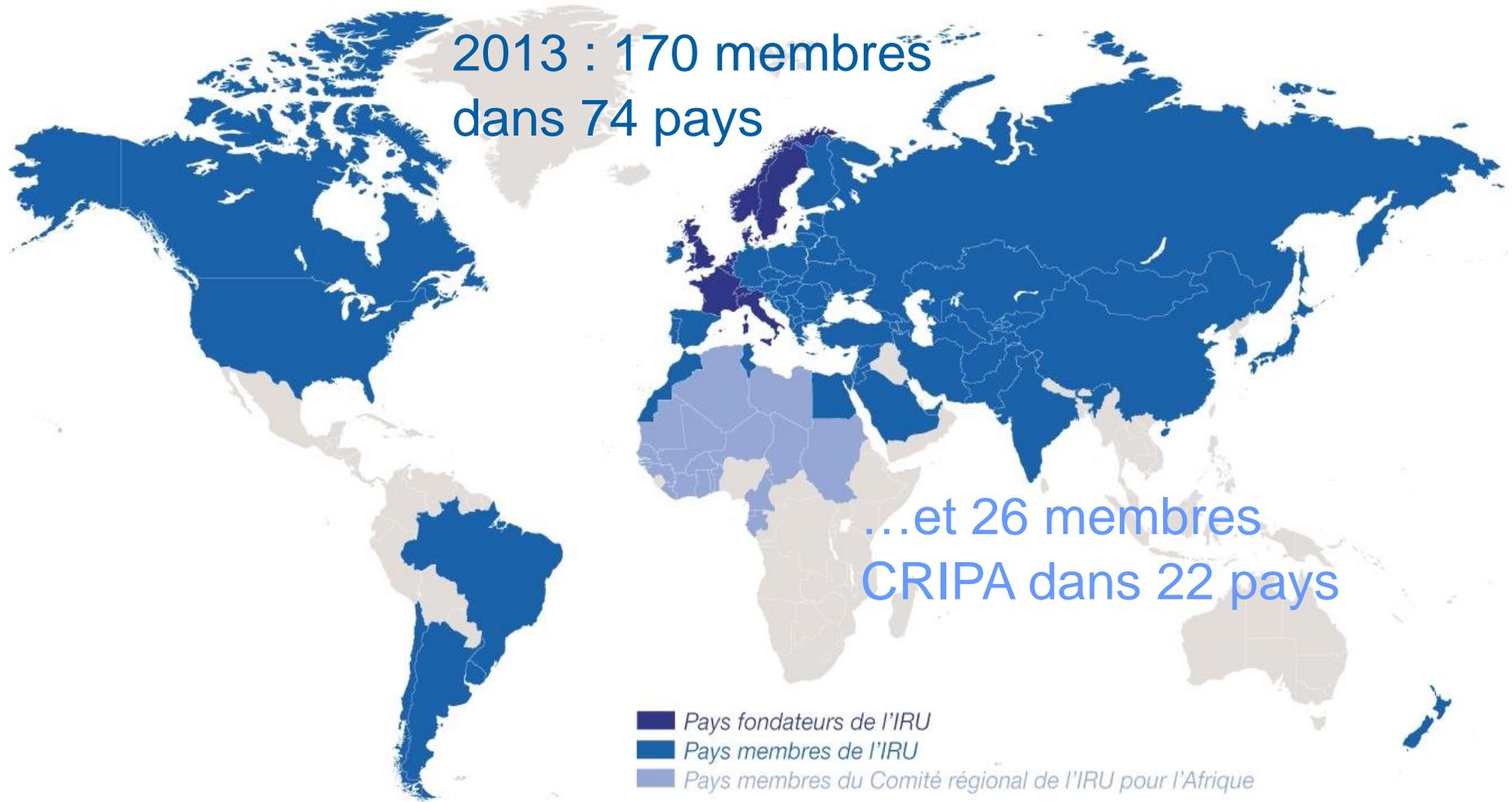


Etude et défense des:

- Droits et intérêts
- Matériels et moraux
- Collectifs → Profession
- Individuels → Membre

De ses Membres







# 1. Rôle et missions syndicales de l'Association nationale des transporteurs routiers

## 2. Sa responsabilité:

RASSEMBLER et Fédérer les professionnels

- Par région / puis au niveau national
- Par spécialité:

– Marchandises



- Conteneurs
- Bennes
- Messagerie
- Volumineux
- Animaux vivants
- Matières dangereuses
- Transports internationaux
- Transports denrées périssables, etc.

- Voyageurs



- Urbain
- Interurbain
- Taxi
- Ambulance
- Grande remise
- Services réguliers
- Services occasionnels
- Tourisme, etc.



# 1. Rôle et missions syndicales de l'Association nationale des transporteurs routiers

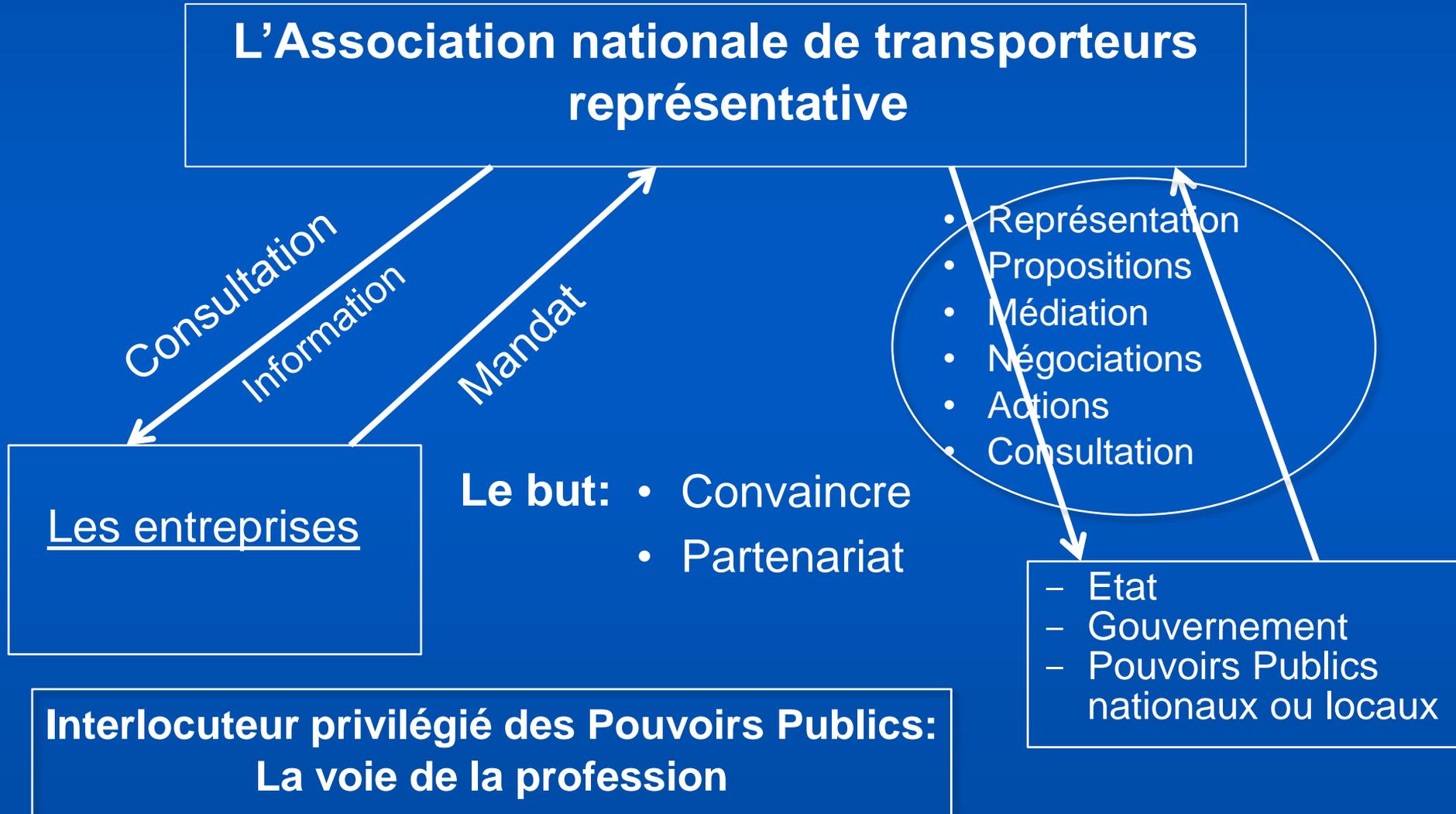
## L'Association nationale des transporteurs routiers:

- Représente la profession vis-à-vis des Pouvoirs Publics
- Représente la profession vis-à-vis des autres professions
- Représente la profession vis-à-vis des Organisations syndicales de salariés



Image reconnue de la profession

# 1. Rôle et missions syndicales de l'Association nationale des transporteurs routiers





# 1. Rôle et missions syndicales de l'Association nationale des transporteurs routiers

## L'Association nationale de transporteurs représentative

Un des partenaires sociaux clé



- Interface des Syndicats de salariés (Dialogue social)
- Négociations collectives



## 2. Forme juridique de l'Association nationale des transporteurs routiers

---

- C'est une Association de droit privé
- D'un type particulier s'il intervient dans les domaines sociaux:
  - Représentatif
  - Négociations collectives
  - Droit d'agir en justice (individuel ou collectif)



### 3. Statuts et fonctionnement de l'Association nationale des transporteurs routiers

---

#### 1. Ses statuts doivent:

- Nommer l'Association (lui donner un nom)
- Fixer sa durée:
  - pour une durée limitée
  - soit sans limite de durée
- Sans but lucratif

#### 2. Ses statuts doivent définir son objet:



### 3. Statuts et fonctionnement de l'Association nationale des transporteurs routiers

---

#### 1. Ses statuts doivent:

- Nommer l'Association (lui donner un nom)
- Fixer sa durée:
  - pour une durée limitée
  - soit sans limite de durée
- Sans but lucratif

#### 2. Ses statuts doivent définir son objet:

- Défense et promotion des transports routiers pour assurer leur développement et leur prospérité
- Au plan national et international



## 3. Statuts et fonctionnement de l'Association nationale des transporteurs routiers

### 3. Ses statuts doivent définir ses missions:

- Etudier et résoudre tout problème se rattachant au transport routier
- Promouvoir la formation professionnelle
- Œuvrer pour faciliter – simplifier – harmoniser les pratiques professionnelles et les législations / réglementations
- Promouvoir des objectifs économiques, sociaux et environnementaux du développement durable:
  - Améliorer la productivité
  - Développer la sécurité routière
  - Favoriser les économies d'énergie et la protection de l'environnement
- Défendre le libre choix du mode de transport par les utilisateurs

#### 4. Ses statuts doivent déterminer son rôle:

- Représenter la profession 
  - Pouvoirs Publics
  - Professionnels
  - Medias
- Coopérer avec les autres Organisations des autres modes dans le but de promouvoir leur complémentarité



### 3. Statuts et fonctionnement de l'Association nationale des transporteurs routiers

## 5. Ses statuts doivent définir les qualités de ses Membres:

- Leurs droits et obligations
  - Droit de vote
  - Paiement des cotisations
- Les modalités, procédures et conditions
  - D'adhésion
  - De suspension
  - D'exclusion
  - De démission
- Les éventuelles voies de recours internes



### 3. Statuts et fonctionnement de l'Association nationale des transporteurs routiers

---

## 6. Ses statuts doivent définir l'organisation interne:

- Assemblée Générale
- Conseils spécialisés
- Conseil d'Administration
- Le Président
- Groupes de travail et Commissions spécialisées
- Les Organes financiers et de révision



### 3. Statuts et fonctionnement de l'Association nationale des transporteurs routiers

---

#### Les statuts doivent fixer:

- Le rôle de chaque Organe
- Leur composition
- La durée des mandats effectifs
- Le pouvoir et les responsabilités de chacun
- L'organisation administrative de chacun:
  - Périodicité des réunions
  - Modalités de convocation
  - Ordre du jour, document de travail et rapport
- Modalités des prises de décisions:
  - Vote (majorité simple ou qualifiée)
  - A main levée ou bulletin secret
  - .....
- Les circonstances et conditions pouvant entraîner la convocation de réunions extraordinaires



## 4. Missions de l'Association nationale des transporteurs routiers, déléguées par les Pouvoirs Publics

L'Association nationale est le partenaire privilégié des Pouvoirs Publics:

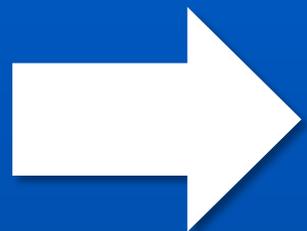
Elle peut se voir déléguer certaines missions:

- Distribution d'autorisations administratives (permis – licences, ...) nationales ou internationales
- Emission / vente de documents de transport:
  - Lettres de Voiture
  - Disques/Cartes chrono tachygraphes
  - Documents de transport de passagers
- Organisation de la Formation professionnelle:
  - Partenariat avec le Ministre des Transports et le Ministre chargé de l'enseignement professionnel

## 5. Exemple de la Côte d'Ivoire

- Une multitude d'Organisations dans le secteur des transports:

 Volonté du Gouvernement et des professionnels



Haut Conseil du Patronat des  
Entreprises du Transport Routier de  
Côte d'Ivoire



[www.iru.org](http://www.iru.org)

*Travailler ensemble  
pour un meilleur avenir*



*d e p u i s    1 9 4 8*